

Compte-rendu du CHS-CT du 14 février 2018

Ordre du jour

1. Approbation des PV précédents
2. Suivi des décisions prises lors des derniers CHS CT
3. Point Budgétaire (bilan 2017- prévisionnel 2018)
4. Projet de réorganisation de services (Services RH et TAM/RAP)
5. Étude et analyse des rapports de visite de l'ISST et des fiches de signalement, registre hygiène et sécurité et accidents de travail
6. Visites de sites – Calendrier 2018 et compte-rendus des visites 2017
7. Calendrier Duerp
8. Questions diverses (projet Troadec...)

Déclaration liminaire

*En préambule, à ce 1^{er} CHS-CT de 2018, les représentants des personnels, **FO Finances 56**, CGT Finances et Solidaires Finances Publiques du Morbihan ont procédé à la lecture d'une déclaration liminaire afin de rappeler au Président du CHS-CT les raisons du boycott de la 1^{er} convocation du 6 février et par là même, mettre en évidence les nombreuses anomalies qui altèrent trop souvent depuis de nombreux mois le fonctionnement du CHS-CT du Morbihan.*

*Ainsi, **pas moins de 8 rappels au règlement intérieur des CHS CT du Minefi ont été à nouveau évoqués**. Les représentants du personnel ont également exprimé leur mécontentement sur le non remplacement de la Secrétaire animatrice, sur la faible quotité de temps de travail allouée au Médecin de Prévention (1/3 temps) pour assurer l'ensemble des obligations prévues en matière de santé au travail, et enfin, ils demandent que l'assistant de prévention soit affecté à temps plein sur sa mission.*

*Il a été ensuite procédé au vote d'une délibération rappelant le cadre réglementaire et les demandes des représentants du personnel du Morbihan. **Cette délibération a été approuvée par l'ensemble des représentants du personnel : FO, CGT, Solidaires et CFDT. Elle sera transmise aux syndicats, fédérations et Secrétariat Général pour suite à donner d'ici le prochain CHS-Ministériel. Nous noterons que le Président n'a pas souhaité apporter le moindre commentaire ou réponse aux demandes des représentants du personnel et donc aux attentes des personnels du Morbihan.***

Approbation des PV précédents

Ce point a été reporté au prochain CHS-CT

Suivi des décisions des CHS-CT précédents

Suite du séminaire de juin 2017

Apparemment les GTs faisant suite au séminaire et grand-messes locales ont du mal à se réunir et synthétiser le résultat de leurs travaux, pour l'instant rien de nouveau, mais on n'en attendait pas moins.

Formations incendies

Plusieurs formations ou recyclages vont être mis en place sur les 5 sites principaux à la mi-mars

Détecteurs incendies et travaux sur le CFP d' Auray

2 points restent à finaliser: petits travaux dans les toilettes suite à l'incendie, et entretien du toit terrasse. 3 détecteurs incendie ont été installés. Il a été relevé les dysfonctionnements constants de la barrière du parking.

FO Finances 56 a demandé que la Direction s'informe du devenir du bâtiment occupé par les services du Conseil Départemental et des éventuels travaux et nuisances pouvant en résulter.

Coin fumeurs HDF de Lorient

Après visite sur place et examen des différentes possibilités, il paraît difficile de dégager une solution satisfaisante et consensuelle. L'abri fumeur, un instant évoqué, ne paraît pas remplir toutes les conditions demandées.

Calendrier des formations CHS-CT

Ce calendrier et la programmation de formations sont fortement pénalisés par l'absence non compensée (depuis 1 an) de la

Secrétaire animatrice des CHS-CT du Morbihan et Finistère. L'assistant de prévention a programmé quelques formations et un point complémentaire sera effectué après l'analyse des documents DUERP fin février.

Détecteurs DATI

Quelques détecteurs ont été achetés pour les personnels isolés. Rappel de la Direction : ces détecteurs n'ont pas vocation à être utilisés par les géomètres et ne sont d'ailleurs pas fonctionnels hors des bâtiments.

Autocom de Lorient

Toujours et encore, le sujet de l'autocom de Lorient, il semble aller mieux depuis quelque temps, pour combien de temps ?

Suppression du poste DISI sur Lorient

Le rapatriement sur Vannes du collègue de la DISI affecté à Lorient inquiète beaucoup d'agents lorientais. Une solution de permanence va être discutée avec la DISI Ouest.

Point budgétaire 2017 et budget prévisionnel 2018

La Division BIL, nous a présenté les actions engagées par le CHS-CT du Morbihan dans le cadre de l'exécution du budget 2017.

C'est ainsi un total de 117109 € qui ont ainsi été engagés en 2017 sur les 119258 € alloués au budget initial.

Vous pourrez en trouver le détail par sites et par nature sur notre site internet en complément de ce compte-rendu.

Un groupe de travail spécifique au budget est programmé avec les représentants du personnel pour le 16 mars afin de définir les premières orientations du budget 2018.

Le budget 2018 est en diminution avec une dotation annoncée de 115385 €. Dans l'attente du GT, il a été néanmoins convenu d'un accord de principe pour les propositions d'action suivantes : actions de formation (10000 €), enveloppe assistant et médecin de prévention (10 000 €), équipement et réparation de stores sur tous les sites (7000 €), achat de mobilier pour tous les sites (15000€) **soit un total de 42 000 €.**

Projet de réorganisation de services

Présentation à l'identique par la Direction de ce qui a été fait la veille en CTL, à savoir le **projet de restructuration des services RH et la création du pôle fiscalité de l'aménagement (TAM/RAP) à la Division Etat.**

- **Le 1^{er} point concerne la mise en place de 10 centres de services des ressources humaines (CSRH) et d'un service d'information aux agents (SIA) localisé à Melun et qui sera de compétence nationale.**

Le CSRH compétent pour le Morbihan sera le nouveau service implanté à St-Brieuc. Ce service assurera en fait la gestion de 10 départements de la zone Ouest et Centre. Les CSRH seront compétents pour la gestion du dossier administratif, pour la liquidation de la paie, la gestion des temps et des absences, et constitueront un pôle de compétences spécialisé en matière de rémunérations, ils seront prestataires de services des DDFIP. Cette réorganisation profonde s'accompagne d'une évolution des missions des services RH au sein de notre direction et bien évidemment du périmètre emploi qui est fortement impacté.

La DDFIP 56 conservera un mini service RH local composé de 2 agents, et la Division BIL récupère un emploi avec la gestion des frais de déplacements. La mission de renseignements pour les retraites a vocation à être totalement transférée au SRE de Nantes.

Le SIA de Melun sera lui l'interlocuteur unique de l'agent pour toute question RH sur la gestion administrative et la paie. Il sera chargé de répondre aux questions les plus fréquentes des agents.

La DDFIP 56 transférera 4 emplois au CSRH de St Brieuc, cependant **aucun des agents de la DDFIP 56 n'a souhaité suivre la mission au CSRH (ce qui risque d'ailleurs d'être le cas de bon nombre de collègues des autres DDFIP)** et seront donc redéployés dans les services de direction. Les 4 derniers mois 2018 risquent d'être difficiles pour l'équipe RH locale, le redéploiement des collègues étant effectif au 1^{er} sept 2018 mais le transfert des missions l'étant au 1^{er} janv 2019.

FO Finances 56 n'est pas favorable à cette réorganisation et cette centralisation qui va éloigner les différents acteurs et qui n'a qu'une finalité : la réduction d'environ 300 emplois à la DGFIP. Avant même le démarrage du CSRH de St Brieuc, on peut se poser le postulat du bon fonctionnement de ce service : avec quels agents, quelles formations, quel savoir faire Métiers sur des thématiques toujours très sensibles ?

2eme point : Création du Pôle fiscalité de l'aménagement (TAM/RAP) à la Division Etat

Face à la complexité et aux difficultés de gestion des recettes non fiscales, la Direction Générale a proposé :

- **la spécialisation d'activité pour constituer des pôles de compétences dédiés sur certains périmètres fonctionnels**
- **et pour les autres créances, de confier la charge du recouvrement au comptable assignataire**

Dans la suite de cette réflexion, la DDFIP du Morbihan, après expérimentation, a été choisie pour faire partie des 11 DDFIP spécialisées en matière de fiscalité de l'aménagement. **Ainsi, à compter du 1^{er} sept 2018, le service RNF de la DDFIP 56 étendra son périmètre de compétence actuel à la prise en charge et au recouvrement des titres TAM/RAP de la région Centre Val de Loire, et à l'ensemble de la Bretagne.**

En contrepartie, le recouvrement des autres catégories de titres RNF émis sera transféré vers d'autres DDFIP.

Le nouveau service TAM/RAP gardera néanmoins la responsabilité du recouvrement des stocks des restes à recouvrer RNF émis au 31/8/2018.

Cette redéfinition de la mission va fortement impacter le périmètre emploi du service RNF (actuellement 12 agents + 1 chef de service), qui va être fortement renforcé par l'arrivée de 10 emplois. Ce service deviendra en 2019 le service le plus important de la Direction, bd de la Paix. **L'installation définitive du nouveau service sera conditionnée par le départ de la Trésorerie de Vannes municipale à l'été 2019**, des solutions transitoires seront donc proposées de façon à ce que le service et les agents travaillent dans des conditions optimales d'ici ce déménagement (cf Point sur les Visites de sites).

Pour FO Finances 56, il conviendra de rester vigilant sur ce point qui risque d'être très sensible jusqu'au transfert vers Troadec. Par ailleurs, un grand flou subsiste sur l'évaluation des charges réelles qui seront supportées par le nouveau service.



ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 29 NOVEMBRE
AU 6 DÉCEMBRE 2018

Fiches accidents de travail, fiches de signalements et registre hygiène et sécurité

- Rapports de l'Inspecteur Santé Sécurité

2 rapports étaient à l'examen du CHS-CT, le 1^{er} concernait le CFP de Vannes Ménimur, le 2^{ème} le CFP de Malestroit. Les conclusions du rapport ont été transmises aux services concernés et la Division BIL donnera suite aux différentes préconisations.

- Fiches Accidents du travail : 2 fiches d'accident de travail étaient présentées au CHS-CT, 1 fiche concernait un accident de la circulation, 1 fiche concernait un choc suite à un déplacement dans les locaux.

- Cahier hygiène et de sécurité

3 fiches étaient à l'examen. Une concernant des problèmes électriques au SIE de Lorient, une 2^{ème} sur les dysfonctionnements réguliers de l'application RSP et la 3^{ème} met en évidence les problèmes de manipulation des dispositifs Evac Chair pour les personnels à mobilité réduite en cas d'évacuation incendie.

- Fiches de signalements :

9 fiches de signalements étaient à l'examen du CHS-CT.

L'ensemble des fiches concernaient **des atteintes ou insultes à agents** et ont dans l'ensemble fait l'objet d'un envoi d'une lettre de mise en garde et d'un soutien aux agents (SIP d'Auray, accueil CFP de Lorient, SIE de Vannes Golfe, SIP de Lorient Nord).

Face aux trop nombreuses atteintes subies par les personnels, que ce soit au travers de l'accueil physique, téléphonique ou à travers les mails et courriers ; les représentants en CHS-CT ont voté à l'unanimité une délibération demandant au Président du CHS-CT du Morbihan la mise en place d'une campagne d'appel au respect et au civisme sur les crédits CHS-CT à l'instar de ce qui pu être fait dans la Loire Atlantique ([à consulter sur notre site internet](#)).

Compte-rendu des visites de sites

3 visites de sites ont été effectuées au dernier trimestre 2017 dans les services du PRS et du PCRP à la Cité administrative et au service RNF à la Direction.

Ces visites ont permis de mettre en évidence quels dysfonctionnements en matière électrique, stores, sièges, agencement de bureau qui pour l'essentiel ont trouvé une solution apportée par la Division BIL. **Néanmoins, un problème constant demeure pour la terrasse bitumée donnant sur le service RNF et les émanations et odeurs persistantes présentes les jours ensoleillés.**

Concernant les problématiques Métiers, à la date des visites, les 3 services visités ont mis en avant de réelles difficultés, ainsi :

- Au PCRP : il est constaté une très grande rotation du personnel au PCRP pour le Pôle Contrôle/DFE où 6 agents sur 7 sont nouveaux. Il y a une grande complexité Métiers et beaucoup de stress dû aux nombreuses applications informatiques à maîtriser et aux grands efforts en matière de formation à fournir. Les collègues de la cellule Patrimoniale, qui a fait l'objet d'un regroupement forcé des collègues de Pontivy et de Lorient sur Vannes, s'inquiètent des durées et trajets entre leurs domiciles et leur nouveau lieu de travail et n'envisagent pas de prolonger bien longtemps ce type de fonctionnement. A cela se rajoute, comme dans bon nombre de services, les problématiques des emplois non remplacés suite aux départs en retraite en 2018.

- Au PRS : le nombre de dossiers à gérer par agent au **service Procédure Collective** apparaît bien au-delà du raisonnable soit près de **600 dossiers par agent**. Ici aussi, les agents ont un effort trop conséquent de formation à fournir tout en étant sollicités par les échéances. **A la Cellule Recouvrement**, les collègues font état de beaucoup de problèmes, facteurs de stress liés aux applications

informatiques, notamment RSP. **Le PRS fait régulièrement appel à l'EDR qui apporte un renfort de l'ordre de 7 à 9 mois par an !**

- **Service RNF** : Service actuellement divisé en 2 cellules (TAM/RAP et autres créances) et agencé en 3 espaces de travail . **Les agents font état là aussi de grandes difficultés avec les applications informatiques (RNF Métiers et Chorus RNF), les formations leur paraissent inadéquates sur le fond et sur le timing.** De gros problèmes techniques de téléphonie viennent perturber le fonctionnement des 2 cellules du service. **La Cellule TAM/RAP apparaît très sonore et une séparation avec porte vitrée est proposée aux agents afin de limiter fatigue, bruit et stress.** Enfin, les agents demandent à ce qu'une solution soit trouvée pour les problèmes d'odeur de la terrasse bitumée. L'ensemble du service va subir une profonde restructuration en 2018 et sera appelé à déménager provisoirement dans l'attente d'une réinstallation pour septembre 2019.

FO Finances 56 rappelle la nécessité d'effectuer des visites de sites régulières et réunissant tous les acteurs. Ces visites sont l'occasion d'échanger avec les personnels, de relever les problématiques métiers et matérielles permettant ainsi une programmation au budget du CHS-CT de travaux, aménagements et améliorations.

Les prochaines visites de site au calendrier 2018 concerneront : Les SPF/SPFE, les CFP de Malestroit et Ploermel.

Calendrier Duerp

Les différents documents DUERP émanant des services seront examinés en GT **le mardi 20 février**. Le nombre de lignes a été ramené en 2018 de 1200 à 770. Sans surprise, ce sont les risques RPS qui arrivent en tête des risques remontés par les services.

Questions diverses

Dossier Troadec 2

Aucun point nouveau pour le dossier Troadec 2 déjà évoqué la veille en CTL. Enfin ce projet immobilier arrive dans sa phase de concrétisation ! Les plans ont été transmis aux représentants du personnel à l'occasion d'une réunion informelle le 1^{er} février. Plusieurs réunions vont maintenant être proposées aux collègues des différents services concernés par le transfert vers les nouveaux locaux. La fin des travaux est prévue pour juin 2019. Un groupe de travail réunissant la Division BIL, les agents des services, les chefs de service, les représentants des personnels sera initié afin de suivre aux plus près la réinstallation des services.

FO Finances 56 s'interroge sur le peu de marges de manœuvre laissées aux différentes possibilités d'aménagements. Les bureaux sont prévus en cloisons fixes, limitant de ce fait les éventuelles modulations parfois nécessaires. La surface prévue pour les bureaux de 4 personnes est trop petite, environ 28 m², soit 7 m²/agent, bien en deçà de ce que la réalité impose pour travailler agréablement et bien en deçà de la Norme Afnor NF X 35-102 avancée par l'Inspecteur santé sécurité au travail dans le cas par exemple de la restructuration du CFP de Malestroit.

Cette norme recommande de façon précise les dimensions des espaces de travail en bureau et un espace minimum de : 10 m² pour une personne seule, 11 m² par personne dans un bureau collectif, 15 m² par personne dans un espace collectif bruyant et on en est très loin !.

La zone d'accueil paraît très contrainte, sachant qu'elle devra intégrer la réception de tous les services du CFP Troadec, les bureaux des collègues de l'accueil, les bureaux pour l'accueil occasionnel, la trésorerie... L'implantation de mopieurs pour l'ensemble d'un service d'un bureau occupé est inacceptable et devra trouver une solution de remplacement.

Pour FO Finances 56, une véritable concertation doit être mise en place, sans tabou, associant l'ergonome de la Direction générale, les différents services, et avant tout les agents appelés à travailler dans ces nouveaux services.

FO Finances 56 a confié à Pierrick Lotti, secrétaire adjoint en poste à la Cellule Foncière du Sip de Vannes, le soin d'être notre représentant dans le groupe de travail. N'hésitez pas à lui faire part de vos observations et suggestions.

Vos représentants FO Finances 56 au CHS-CT : Stéphanie Daniel et Patrick Ravache

FO Finances 56 / FO DGFIP 56

SIP d'Auray

3 place du Penher

56406 AURAY Cedex

tél : 06 80 90 22 02 ou 02 97 30 27 47

mail : fo.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/056/>

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018

